



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/06/2019 19H00.

Présents : M. Michel COLLETTE, Maire, M Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, M Médéric PARROT, M Bruno PUIS, M François LAURENT, M Jean-Pierre WRZOLCHOL, Mme Nadège ROELENS, Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE, Mme Nicole DIMINO, Mme Isabelle FORTE.

Absent (e, s, es) excusé (e, s, es) :

- Mme Christine NEIVA-TORRES ayant donné procuration à M François LAURENT.
- Mme Odile CORDIER ayant donné procuration à Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE
- M Eric BARRUET ayant donné procuration à M Philippe POULAIN.
- Mme Michelle CHAMBRELENT ayant donné pouvoir à M Michel COLLETTE.

A été nommé (e) secrétaire : Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 05 avril 2019.
- Recomposition de l'organe délibérant 2020 CCPOH.
- Jurés d'assises.
- RIFSEEP.
- Pass sénior.
- Tarif restauration scolaire.
- Information diverse :
 - Logements « ferme Bourgeois).

APPROBATION DU P V DU 05 AVRIL 2019

Monsieur Médéric PARROT signale que monsieur le maire aurait dû voir que le compte rendu n'a pas été envoyé en même temps que la convocation. Effectivement l'envoi a été décalé mais cela n'a pas empêché les conseillers municipaux de prendre largement connaissance du contenu.

Monsieur Médéric PARROT signale qu'il n'avait pas donné pouvoir et que le vote était de 13 au lieu de 14.

Le compte rendu de la séance du 05 avril 2019 est adopté à la majorité.

Vote pour : 13.
Vote contre : 2.

**RECOMPOSITION DE L'ORGANE DELIBERANT 2020 CCPOH
(délibération n°01-27/06/2019)**

Dans le cadre de la loi NOTRE, il était établi que certaines communes n'auraient qu'un titulaire sans remplaçant.

Il est demandé de délibérer sur la recomposition de l'organe délibérant lors du renouvellement général des conseillers municipaux en mars 2020. Les 6 plus petites communes auront droit à un suppléant en l'absence du titulaire, jusqu'à présent un seul membre les représentait.

Vote pour : 15.

JURES D'ASSISES

Comme chaque année, il doit être procédé au tirage au sort des jurés d'assises.

Nom-Prénom	page	ligne	adresse
GRUNY Patrick	55	4	10 Rue de la République
BOITEL Jeanne	12	4	4 Rue de l'Avenir
GOUEDARD Jean-Yves	54	3	12 Rue du Bois du Jonc

**RIFSEEP
(délibération n°02-27/06/2019)**

Abrogation de l'ancien système de versement des indemnités et mise en place du nouveau régime indemnitaire du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel) à compter du 1^{er} août 2019.

Ce régime est composé :

- IFSE, part fixe versée mensuellement.
- CIA, part variable versée semestriellement.

Vote pour : 12.

Abstention : 3.

**PASS SENIORS
(délibération n°03-27/06/2019)**

Deux associations ont demandé le versement anticipé du pass sénior pour une facilité de gestion de trésorerie. Ils réalisent leurs inscriptions en année civile alors que la mairie prend en compte les inscriptions en septembre.

- Le comité des fêtes pour 9x15 € soit 135 €.
- Le club des Mésanges pour 38x15 € soit 570 €

Monsieur Bruno PUIS fait la remarque que le versement des subventions n'a toujours pas été versé.

Vote pour : 15.

TARIF RESTAURATION CANTINE (délibération n°04-27/06/2019)

A ce jour, nous avons servi pour l'année 2018/2019 13 572 repas. Avec juin et juillet 2019, nous devrions atteindre 15 000 repas (14 228 l'année dernière) pour un déficit estimé entre 4 500 et 6 500€.

Réparti comme suit :

- 85% pour Saint Martin Longueau.
- 15% pour Bazicourt.

Il est proposé de maintenir le prix du repas et de l'encadrement pendant la pause méridienne à 4,90 €/j/enfant.

Vote pour : 13.

Vote contre : 2.

INFORMATIONS DIVERSES

Le compromis de vente entre les héritiers Bourgeois et l'EPFLO a été conclu, il reste à l'institution de délibérer pour la démolition et lancer l'étude du projet en collaboration avec Oise Habitat. La construction ne devrait pas débuter avant fin 2020.

Le maire propose de déplacer le bureau de vote à la nouvelle mairie.

La décision de maintenir le site de la salle polyvalente (plus grande et pratique pour les opérations de dépouillement) est prise,

Monsieur Médéric Parrot formule l'idée de rajouter un isoloir, actuellement 3, la loi donne comme moyenne 1 isoloir/300 habitants et 1 bureau de vote/800 habitants. Le maire précise que l'on peut rester avec un bureau unique n'étant jamais confronté à une file d'attente importante. La commune conservera la même configuration.

Le maire avise que la réunion publique de mai dernier n'a pas été très satisfaisante sur la manière dont la CCPOH et le cabinet ont mené les débats et a demandé une seconde réunion.

Monsieur Philippe POULAIN souhaite voir étudier la faisabilité du développement du parc ALATA plutôt que prendre des terres agricoles sur Saint Martin Longueau. Un commissaire enquêteur va être nommé pour l'enquête qui devrait débuter en septembre.

Dans le cadre du SCOT, l'état des lieux (école, habitat, transport) sera présenté dans chaque commune au cours d'un conseil municipal.

La commune va accueillir le 24 juillet prochain le village estival du Conseil Départemental.

Le tourisme de la CCPOH va proposer des croisières sur l'Oise les 27 et 28 juillet 2019 avec plusieurs formules.

Dans le nouveau schéma de restructuration des trésoreries, Liancourt serait rattaché à Saint Just en Chaussée.

Monsieur Denis MESSIO dresse la synthèse sur la consommation électrique :

- Mairie, école : 6 240 €/an
- Eclairage public (11 armoires) : 16 443 €/an

- Soit une augmentation générale de 2% par rapport à 2017.

Le fossé (salle des loisirs) se fera sous le contrôle du syndicat des marais aronde et la police de l'eau. Des barrières de protection seront installées autour avant la pose d'un grillage par notre service technique. La zone de stockage a été nettoyée dans sa totalité.

Monsieur François LAURENT annonce l'ouverture d'une classe pour la rentrée de septembre, quelques travaux sont nécessaires (peinture, stores, faux plafond ...).

Recommandations de la commission de sécurité : Pose de placoplâtre entre la pièce de stockage et la classe, formation du personnel sur les risques d'incendie.

Le projet des locaux du périscolaire est en cours avec 2 études (équipement d'un module à l'école ou réhabilitation de l'ancienne mairie) ainsi que l'évaluation des coûts et des financements.

La société BOURSON va poursuivre ses travaux au cimetière, la tombe du soldat inconnu devra être enlevée selon un protocole en présence de l'association FNACA.

La séance est levée à 20h45.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h13.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	Denis MESSIO	M-Claire VERCRUYSSSE	Nadège ROELENS
Procuration	Procuration à Philippe POULAIN			
François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE
Procuration	Procuration à Marie-Claire VERCRUYSSSE		Procuration à Michel COLLETTE	
Nicole DIMINO	Philippe POULAIN	Bruno PUIS	Jean-Pierre WRZOCHOL	Christine NEIVA TORRES
	Procuration			Procuration à François LAURENT